

STATION BALNÉAIRE DE LA CÔTE FLEURIE, À DEUX HEURES DE PARIS, TROUVILLE-SUR-MER DOIT SA RÉPUTATION AU CHARME DE SON PORT DE PÊCHE ET À LA BEAUTÉ DE SA LONGUE PLAGE DE SABLE FIN. COMMUNE DE 4.689 HABITANTS, SURCLASSÉE 20 À 40.000, ELLE RECRUTE UN(E)



© Photo : Vincent Rustiel / Calvados Attraction

ASSISTANT AU SERVICE URBANISME (H/F)

Au sein de la Direction de l'aménagement, l'assistant(e) du service urbanisme aura pour mission :

MISSIONS

- Accueillir et renseigner le public sur les différentes règles d'urbanisme et servitudes d'utilité publique en vigueur sur la commune : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Règlement Local de Publicité intercommunal, Plans de Prévention des Risques (Mouvements de terrains, inondations), Plan d'Exposition au Bruit, Aire de Mise en Valeur du Patrimoine, etc...
- Enregistrer et dématérialiser les dossiers d'autorisation du droit des sols, autorisation de travaux et autorisation d'enseigne en lien avec les instructeurs du service, et d'occupation du domaine public (terrasses et étalages) en lien avec le manager de commerce
- Instruire les dossiers de certificat d'urbanisme
- Assister les instructeurs et le chef de service dans le suivi et l'envoi des notifications et décisions des dossiers ADS, et participer ou assurer l'instruction des dossiers en fonction de leur complexité
- Assurer le suivi des formalités post-décision (contrôle de légalité etc.), le classement et l'archivage des dossiers
- Assurer la gestion du courrier général du service

GRADES

- Adjoint administratif
- Adjoint adm. principal de 2^{ème} classe
- Adjoint adm. principal de 1^{ère} classe

PROFIL RECHERCHÉ

- De formation administrative, avec une première expérience
- Des connaissances en urbanisme seraient un plus.
- Maîtrise des outils informatiques
- Qualités relationnelles
- Qualités rédactionnelles
- Savoir gérer les priorités
- Grande rigueur
- Discrétion
- Sens du service public

TEMPS DE TRAVAIL

- Temps complet (35h hebdomadaire)

AVANTAGES

- Titres restaurant
- Participation mutuelle et prévoyance
- CNAS
- Prime de fin d'année